It Takes More Than a Pair to Down a Sporty Coon With a Whole Deck on His Clothes

1.

Les Passants—Ce moricaud étranger avec son complet de sport, va nous souffler toutes nos donzelles.
La Négresse (de loin)—Qu'il est beau!!

4.

Les Jaloux (triomphant)—Là. Tu est habillé en deux de pique!
Le Bellâtre (furieux)—Attendez un peu, mes malins.

2.

Les Jaloux—Voilà ce qui va l'arranger. Des aspersions d'encre noire et de rouge.

5.

Le Bellâtre (dessinant un peu de cartes sur son complet)—Vlà, c'est fait. J'connais que'que chose aux cartes. J'vas être plus chic que jamais.

3.

Les Jaloux (aspergeant le bellâtre)—Tiens, pour ton compte. Tu ne f'ras pas de conquêtes, maintenant.

6.

Le Bellâtre (faisant les yeux doux)—Oh! mes belles, j'suis l'plus fringant moricaud d'la ville!
Les Femmes (admirant)—T'es, ben sûr, un vrai gentilhomme sportif.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No. 116,508. Michael J. Murphy et als vs. John F. Aitken, Interdit.

Vente en Partage—Sous et en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 116,508 du dossier, dans l'affaire intitulée Michael J. Murphy et als vs. John T. Aitken, interdit, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 12 juin 1916, et signé en cour ouverte le 15 juin 1916, l'ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière, actions, etc.

1—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson et les rues Carondelet (anciennement Apollo), Brainard et Josephine, désigné par le No. 1 et formant le coin de l'avenue Jackson et de la rue Carondelet; le dit lot mesure 30 pieds, 7 pouces et 7 lignes de face à l'avenue Jackson, par 105 pieds et face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles, mesure américaine. La dite propriété porte le numéro municipal 1703 avenue Jackson.

2—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson et les rues Josephine, Carondelet et Brainard, désigné par le No. 2 de l'îlet No. 5, sur un plan de Joseph Pillié, voyer, du 6 février 1828, et annexé pour référence à un acte passé devant C. Pollock, ancien notaire de cette ville, le 13 mars 1828; le dit lot mesure 30 pieds 7 lignes de face à l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur. La dite propriété porte le numéro municipal 1707 avenue Jackson.

3—Une pièce ou portion de terre, situé dans le même district et îlet ci-dessus décrits, commençant à une distance de 61 pieds du coin de l'avenue Jackson par 105 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, faisant partie du lot original No. 3 du dit îlet la plus proche de la rue Carondelet.

4—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par Brainard et Carondelet; le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C sur un croquis de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912; suivant ce croquis le dit lot ou portion de terre mesure 31 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jackson, la même largeur en arrière, par une profondeur de 105 pieds entre lignes égales et parallèles, et composé du lot entier original No. 5. La dite propriété est connue par le numéro municipal 1719 avenue Jackson.

5—11 actions "preferred stock" N. O. Railway and Light Co.

30 actions "common stock" N. O. Railway and Light Co.

10 actions "preferred stock" American Cotton Oil Co.

20 actions "common stock" American Cotton Oil Co.

$2000 4½ bonds N. O. Railway and Light Co.

Conditions — Pour la propriété foncière: comptant, et en sus au prix d'achat l'acquéreur payera chacune et toutes les taxes dûes et pouvant être dûes, pendant l'année 1916, le coût de tous les certificats et timbres de revenus, et l'acte de vente, sujet à tout contrat existant; acte de vente passé devant Edgar M. Cahn, notaire. L'acheteur déposera au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat, portant ni intérêt ni pénalité, avec l'encanteur. Pour les actions et obligations: comptant.

J. L. ONORATO.

THEODORE A. SCHUBER et HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE, Avocats pour les demandeurs.

GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.

juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 114,943—Succession de Luther W. Templeman. Charmant Bungalow moderne, No. 2111 rue Dante, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 114,943, au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Luther W. Templeman, le dit ordre daté et signé le 28 juin 1916 et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI 3 août 1916, comme d'après l'inventaire, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies, privilèges qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'îlet désigné par le [illegible] 289, borne par les rues Dante, Panola (anciennement Cypress), Sycamore et Dublin, d'après un croquis et certificat d'arpentage par L. Daney, ingénieur civil, le 25 juillet 1910, laquelle dite propriété mesure trente pieds de face, plus ou moins, à la rue Dante, commençant à une distance de deux cent vingt pieds du coin des rues Dante et Panola, par une profondeur de 206 pieds, 6 pouces et 2 lignes, entre lignes égales et parallèles, la même dite propriété fut acquise par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 31 octobre 1911 pardevant C. G. Rebentisch, et enregistré au bureau des aliénations dans le livre No. 250, page 49. Et aussi

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, qui s'y trouvent ou y appartenant, située dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dante, Dublin, Sycamore et Panola, commençant à une distance de soixante pieds du coin des rues Panola et Dante, mesurant 50 pieds de face à la rue Dante par une profondeur, entre lignes parallèles, de 60 pieds. Acquis par Luther W. Templeman de Martin Shepard par acte daté du 1er août 1910, pardevant H. L. Loomis, et enregistré au Bureau des Aliénations, dans le livre No. 275, page 235.

Conditions — Comptant. De plus, l'acquéreur déposera entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix d'achat sans pénalité et sans intérêt, au moment de l'adjudication, et payera chacune et toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1916, aussi les frais de tous certificats et timbre du revenu fédéral ainsi que les frais de l'acte de vente qui doit être passé pardevant tel notaire que le vendeur nommerait.

J. L. ONORATO.

MERRICK, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.

juil 2 9 16 23 30—août 3

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, No. 116,557. Mme Estelle Burdeau, veuve d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Burdeau. Vente en partage.

Conformément à et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, No. 116,557, dans le procès intitulé Mme Estelle Burdeau, femme d'Albert L. Steward, vs. Charles K. Burdeau, le dit jugement lu, rendu et signé le 14 juin 1916, et le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI 20 juillet 1916, la propriété foncière décrite dans l'inventaire enregistré ici, sujet à un usufruit pour la vie en faveur de John F. Aitken, interdit, comme suit

Un lot de terre avec une double résidence à 2 étages, portant les Nos. 1711-1715 avenue Jackson, dans l'îlet No. 242, Quatrième District de cette ville, borné par les rues Carondelet, Brainard et Josephine, le dit lot de terre de [illegible] pieds de la ligne B sur un certificat de voyer fait par Walter J. Seghers, député voyer de la ville, daté le 12 mars 1912, et commence à une distance de 64 pieds 7 lignes du coin de la rue Carondelet et de l'avenue Jackson, et mesure 57 pieds 11 lignes 3 pouces de face à l'avenue Jackson par une profondeur de 105 pieds.

Conditions — Comptant et en addition l'acheteur déposera 10 pour cent du prix d'achat, portant ni intérêt ni pénalité, au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera toutes les taxes dûes et exigibles pour l'année 1916, le coût de tous les certificats, timbres de revenu et frais de l'acte de vente passée devant Edgar M. Cahn, notaire.

J. L. ONORATO.

Vente sujette à tout contract existant.

THEODORE A. SCHUBER, HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE, JOHNSON ARMSTRONG, JAMES McLAUGHLIN, CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats pour la demanderesse.

GEORGE W. MOORE, Avocat pour le défendeur.

juil 2 9 16 20

PAR RAMSEY & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limites ou réserves. Succession d'Alphonse Harris, No. 116,165, Cour Civile de District, Division D. Troisième District, Cottage Double, 2735-38 Nord Claiborne, borné par Derbigny, Port et St-Ferdinand.

Contenant un magasin et quatre chambres, service d'eau sur un côté, maintenant louée à raison de $20.50 par mois, le magasin vaut en ce moment pourrait être loué en entier à raison de $30. Pour être vendu le 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Ramsey & Danziger; C. A. Ramsey, encanteur.

En vertu d'un jugement et par ordre de l'honorable Porter Parker, juge de la cour précitée, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine étendue de terrain, avec bâtiments et dépendances qui s'y trouvent, et tous les avantages y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St-Ferdinand, d'après un plan par D. E. Seghers, daté le 1er décembre 1909, imprimé en bleu et annexé à l'acte 156 de 1910 passé dans l'étude de F. J. Dreyfous, notaire; suivant le dit plan le lot mesure 40 pieds de face à la rue Claiborne et a en profondeur entre lignes parallèles à la facade, sur la rue St-Ferdinand, 105 pieds, formant le coin des deux rues précitées.

Conditions — Comptant; l'acquéreur aura à payer des taxes de revenu des Etats-Unis pour 1916, le coût des certificats, aussi bien que de l'acte de vente pardevant Edouard J. Jacques, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

B. Y. WOLFE, Avocat du plaignant.

A. D. DANZIGER, Avocat du défendeur.

juillet 9 16

F. J. BUISSON

1212-14-16 RUE NORD LIBERTE.

Tous Travaux dans le Plombage et Chauffage par la Vapeur.

Téléphone Hemlock 93.

TOITURES

Froncées, plissées "V", en caoutchouc. Toilles en métal galvanisé. Fourneaux et poêles à huile.

B. V. REDMOND & SON,

314-316-318-320 rue Chartres.

Phones Main 1056 1057.

19 jan—1 an

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille. B. V. P.

L'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

PAR FITZPATRICK AUCTION CO., Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN! FOIN!

175 Balles d'Alfalfa

à l'enchère publique, MERCREDI 19 juillet, à 11 heures du matin.

A la cour Ste Anne, vis-à-vis de la place Jackson, sur le compte de qui de droit, par ordre du M. L. & T. R. R. & S. S. Co., en vertu des Actes 121 de 1906, et 167 de 1896, chargement d'un wagon du chemin de fer N. O. [illegible] No. 7833, consigné à Jno. T. Adriens. 175 balles de foin Alfalfa.

Conditions — Comptant, pas de limite.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

Bureaux, 528-530 rue Crondelet.

juillet 9 16 19

Par FITZPATRICK-MENDELSON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la résidence de la défunte, au No. 1815 Annunciation, dans l'affaire de la succession de Mme Mary A. Hennessey, no. 115,040 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division L. Par W. H. Fitzpatrick, encanteur; bureau, 322 rue Baronne, le MERCREDI 19 juillet 1916, à 11 heures du matin, sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Conformément à un ordre de l'honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 6 juillet 1916, dans l'affaire ci-dessus intitulée. Un lot de meubles, des bijoux, de l'argenterie. L'inventaire est déposé à l'Office de l'encanteur.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

juillet 8 16 19

VENTES AUX ENCHERES.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 115,151. Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als.

Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 115,151 du dossier, dans l'affaire intitulée Arthur L. Zammit et als vs. Philippe Zammit et als, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 juin 1916, et lu et signé le 9 juin 1916, le dit ordre dirigé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, à midi, le JEUDI 20 juillet 1916, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière d'après l'inventaire, suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Fields, Johnson, Galvez et Français, désignés par les Nos. 6 et 7 sur un croquis annexé à un acte devant James Fahey ancien notaire dans cette ville, le 13 octobre 1887, et mesurant ainsi qu'il suit:

Le Lot No. 6 mesure 42 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées par 127 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 7 mesure 42 pieds de face à l'avenue Champs-Elysées, par 127 pieds, 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence simple en bois à deux étages, avec 3 chambres et une cuisine et un rez-de-chaussée sur l'étage du bas, et 6 chambres, 3 de chaque côté, avec Hall aux étages supérieurs, et portant le numéro municipal 2022 Champs Elysées.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payera pour les certificats et timbres de guerre et l'acte de vente passé devant Arthur B. Leopold, notaire. Vente sujette à tout contrat existant, et prix d'achat ne portant ni intérêt ni pénalité entre les mains de J. L. ONORATO.

CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats.

juil 2 9 16 20

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B No. 113,931 Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad. Les célèbres appartements Penn, No. 614 rue South, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916.

Conformément à et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 113,939 au dossier, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Norma Penn, veuve de Charles A. Conrad, le dit jugement ayant été lu, rendu et signé en cour ouverte le 19 mai 1916, le dit ordre ayant été adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, le JEUDI 3 août 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière décrite dans l'inventaire, classé, comme suit:

Ie Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, y appartenant, en quelque sorte, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 177, borné par les rues South, Ste-Marie (maintenant Church), Girod et Camp, comme semble ancienne résidence de feu Alfred Penn, No. 2 rue South, et présentement mieux connue sous le nom de "Penn Flats". La dite portion de terre mesure à peu près cinquante (50') pieds de face à la rue South par une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds (150') entre lignes égales et parallèles, et s'étendant vers la rue Good sur laquelle elle a également cinquante (50') pieds de face.

Conditions — Un tiers ou plus, comptant, et le solde, soit y en a, sujet à un crédit d'un an ou deux ans, à l'option de l'acquéreur; la partie créditée de la dite vente sera représentée par des effets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, et garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété et avec le pact de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sûreté; cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de litige; les dites propriétés doivent être assurées par l'acquéreur et les polices d'assurance transférées au détenteur des dits effets. L'acquéreur payera, en plus et au delà de son enchérissement, toutes les taxes dûes et exigibles sur la propriété pour l'année 1916, et tous les frais de certificate, d'actes de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire, et tous les timbres du revenu fédéral. Les loyers seront perçus par le vendeur jusqu'au passage des actes de vente, et les ventes sont sujettes aux baux courants. Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix de la vente, sans intérêts ni sans pénalités, au moment de l'adjudication, entre les mains de J. L. ONORATO.

WATTS K. LEVERICH, Avocat pour l'exécuteur.

juillet 2 9 16 23 30—août 3

PAR C. A. TESSIER ET FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Mme Louisa McVay, femme de Peter Mulroy, vs. Guelin Catanzaro.

No. 116,242 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, encanteur; office, 131 rue Carondelet. MARDI 18 juillet 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1916, et signé le 2 juin 1916, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la cour mentionnée, Division E, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julia, St-Charles, Carondelet et St-Joseph; le dit lot mesure, en mesure américaine, 27 pieds 6 pouces 7 lignes et en mesure française 25 pieds 10½ pouces de face à la rue St-Joseph, 133 pieds 7 pouces 3 lignes en profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue St-Charles, 143 pieds 5 pouces 3 lignes de l'autre côté de la ligne, et une largeur en arrière de 30 pieds 3 pouces 5 lignes, commençant à une distance de 68 pieds 11 pouces 3 lignes du coin des rues St-Charles et St-Joseph, le tout suivant un plan d'Edgar Pillié, voyer, daté le 16 août 1906 et annexé à un acte passé devant R. Legier, notaire, le 5 octobre 1906.

Les améliorations sont désignées par le No. 711 rue St-Joseph, et comprennent une résidence à 3 étages avec mansarde, contenant Hall, 16 chambres, bain, etc.

Conditions — Comptant; l'acheteur payera les taxes de 1916, 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente devant Sidney L. Feibleman, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur.

FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING, Avocats.

juillet 2 9 16 18

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Sixième District, formant le coin des rues Upperline et Liberté. La bâtisse porte les numéros municipaux 2301 et 2303 rue Upperline.

The People's Homestead Association vs. Succession de Mme Mary Burns, épouse de Frederick Veters, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,947 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant, maintenant, les numéros municipaux 2301 et 2303 rue Upperline, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet carré No. 567, borné par les rues Upperline, Valence, Howard et Liberté, désigné comme lot No. vingt-et-un, d'après un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 6 janvier 1871, et forme le coin des rues Upperline et Liberté, et mesure trente pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent pieds. Le dit lot étant également désigné sur un croquis annexé à une vente de Conrad Duvic à George W. Henry, passée devant Ernest Commagère, ancien notaire dans cette ville, le 16 décembre 1891.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL & CARROLL et HENRY G. McCALL, Avocats pour la demanderesse.

Juillet 16 21 28—août 4 11 17

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations, etc

DU "BROWN DRUG STORE"

Au No: 929 rue Canal

EN BLOC

Aussi, du bail important du dit local.

Metropolitan Bank vs. Brown's Drug Store.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,248 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 17 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux au No. 929 rue Canal.

1o. Tout le contenu, les installations, meubles, marchandises, objets divers, etc., de la pharmacie située dans ce local, d'après l'inventaire au dossier, en bloc.

2o. Le bail non-échu du dit local, No. 929 rue Canal; le dit bail expirant le 30 septembre 1918, le loyer étant comme suit:

Au 30 septembre 1916, $500 par mois.
Au 30 septembre 1917, $520.83 par mois.
Et au 30 septembre 1918, $541.67 par mois.
Le loyer est dû mensuellement.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats pour la demanderesse.

Juillet 11 12 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et du stock d'une épicerie. Deux caisses enregistreuses.

Southland Realty Co. vs. Joseph Cadella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,051 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 14 juillet 1916, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 18 juillet 1916, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

A mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres:

Le contenu, installations, stock, etc., d'une épicerie, transférée à mon entrepôt, selon l'inventaire. 2 caisses enregistreuses.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

LEMLE & LEMLE,
Avocats pour la demanderesse

Juillet 15 16 18

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pelican Ice Co., Ltd., vs. Leon Loverde.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,131 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un léger camion.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

MERRICK, GENSLER, SCHWARTZ & GUSTE, Avocats pour la demanderesse

Juillet 15 16 21 25

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

SERVICE POSTAL RAPIDE

NEW YORK-BORDEAUX-PARIS.

SS. LAFAYETTE.....29 juillet, 3 p. m.
SS. ROCHAMBEAU.....5 août, 3 p. m.
SS. LA TOURAINE.....12 août, 3 p. m.

F. J. ORTILA, AGENT GENERAL DU SUD, 802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.